CST

CST Geology-for-Building, bureau d'études Géologie, Géotechnique, Environnement, Strasbourg et Kehl

Vendre un terrain : les documents à réunir

À cocher avant la promesse de vente. Commandez d'abord ce qui prend du temps : bornage et étude de sol.

- [] **Titre de propriété** — 1 jour
 Acte d'achat ou attestation notariée de succession.
- [] **Plan cadastral et bornage** — 3 à 6 semaines
 Cadastre gratuit en ligne ; bornage par géomètre-expert, obligatoire pour un lot issu d'une division.
- [] **Certificat d'urbanisme** — 1 à 2 mois
 Demandé en mairie, de préférence « opérationnel ». Valable 18 mois.
- [] **État des risques et pollutions (ERP)** — 10 minutes
 Sur georisques.gouv.fr. Moins de 6 mois au jour de la promesse. Indique la zone d'argiles.
- [] **Étude de sol G1 Loi Élan** — environ 3 semaines
 Obligatoire en zone d'argiles moyenne ou forte. Annexée à la promesse, valable 30 ans.
- [] **Réseaux et assainissement** — variable
 Attestations de raccordement, ou devis de viabilisation. Hors tout-à-l'égout : étude pour l'assainissement.
- [] **Règles particulières** — 1 jour
 Règlement de lotissement, servitudes, arrêté de division, taxe d'aménagement.

Votre terrain est en zone d'argiles ?

L'étude G1 Loi Élan à partir de 590 €, devis en ligne en 5 minutes, réponse sous 48 h.

03 67 10 97 14 | relationclient@immocst.com | www.immocst.com/devis

CST Geology-for-Building, 4 rue de Berne, 67300 Schiltigheim et Kasernenstraße 10, 77694 Kehl

Devis en ligne

Document d'information, octobre 2026. Délais indicatifs. Obligations issues du Code de l'urbanisme, du CCH et de la loi Élan.